



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



16135569



19 SEP. 2016

Greffe

Division LIEGE

N° d'entreprise : 439.365.161

Dénomination

(en entier) : **CREASOL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue de steppes 20**

Objet de l'acte : **Renouvellement du conseil d'administration et de l'organe délégué à la gestion journalière**

L'assemblée réunie ce 28 avril 2016 et valablement constituée selon les quorums de présence requis par la loi du 27 juin 1921 et les statuts a décidé aux quorums de vote requis par la même loi et par les statuts de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

DREZE Benoît domicilié rue des cotillages 128 à 4000 Liège et né le 5 octobre 1957 à Pittsburgh (RN: 57100532120)

ETIENNE Luc domicilié rue Fabry 22 à 4000 Liège et né le 19 avril 1950 à Jupille-sur-Meuse (RN: 50041906555)

HALKEIN Léon domicilié ruelle des Cinq Bonniers 15 à 4608 Warsage et né le 28 janvier 1947 à Visé (RN: 47012826385)

CLINET Marie-Rose domiciliée avenue du Centenaire 121 à 4032 Chênée et née le 7 septembre 1949 à Liège (RN 49090718815)

DECHARNEUX Pascale domiciliée avenue des platanes 26 à 4000 Liège et née le 23 janvier 1983 à Liège (RN 83012311869)

Lesquels acceptent.

Benoît DREZE
Président

Luc ETIENNE
Membre

Le conseil d'administration de l'association, réuni ce 28 avril 2016 et valablement constitué selon les quorums de présence requis a décidé aux quorums de vote requis de nommer en qualité d'organe délégué à la gestion journalière :

DREZE Benoît domicilié rue des cotillages 128 à 4000 Liège et né le 5 octobre 1957 à Pittsburgh (RN: 57100532120)

VERNIERS Dominique domiciliée rue P.Henvard 11b à 4053 Embourg et née le 23 juin 1953 à Louvain (RN: 53062332840)

et qui possède tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organe, individuellement.

Benoît DREZE
Président

Luc ETIENNE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature